



TP Demande de devis (<30.000 T.T.C.)

BDI22002-10121\_Marché de fourniture relatif à l'

« L'Acquisition des pulvérisateurs, balances à suspendre et rouleaux de balise »

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Objet de la demande .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Informations générales .....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Dispositions contractuelles générales .....</b>	<b>4</b>
3.1	Généralités .....	4
3.2	Conformité de l'exécution.....	4
3.3	Amende pour retard.....	4
3.4	Réception.....	4
3.5	Facturation et paiement.....	4
3.6	Exonération de TVA.....	5
3.7	Assurances.....	5
3.8	Droits de propriété intellectuelle .....	5
3.9	Obligation de confidentialité.....	6
3.10	Gestion des plaintes et tribunaux compétents .....	6
<b>4</b>	<b>Annexes .....</b>	<b>7</b>
4.1	Annexe 1 : Termes de références.....	7
4.2	Annexe 2 : Fiche d'identification .....	14
	<b>Fiche d'identification personne physique.....</b>	<b>15</b>
	<b>Fiche d'identification personne morale .....</b>	<b>17</b>
	<b>Fiche d'identification acteur public - entité publique .....</b>	<b>19</b>
4.3	Annexe 3 : Formulaire d'offre – prix.....	20
4.4	Annexe 4 : Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion.....	21
	<b>Déclaration sur l'honneur - critères d'exclusion obligatoires .....</b>	<b>21</b>

## 1 Objet de la demande

OBJET DE LA DEMANDE	
L'Acquisition des pulvérisateurs, balances à suspendre et rouleaux de balise	
REFERENCE ENABEL	BDI22002-10121

## 2 Informations générales

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL		
DURANT LA PROCÉDURE	Languide TUYISENGE, à l'adresse mail : <a href="mailto:languide.tuyisenge@enabel.be">languide.tuyisenge@enabel.be</a>	
PENDANT L'EXÉCUTION :	<a href="mailto:philippe.deroissart@enabel.be">philippe.deroissart@enabel.be</a>	
DONNEES RELATIVES à LA PROCEDURE		
RÉCEPTION DES OFFRES :	DATE : LIEU :	20/11/2025 à 11h00 au plus tard L'offre originale signée et datée est à déposer au secrétariat des bureaux Enabel sis en Rohero I, Avenue de la Grèce N°2 ; Bujumbura dans une enveloppe fermée avec Mention : <b>« BDI22002-10121_Fourniture des pulvérisateurs, balances à suspendre et rouleaux de balise »</b>
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :	90jrs	
DISPOSITIONS CONTRACTUELLES PARTICULIERES		
DÉLAI D'EXÉCUTION /DE LIVRAISON :	30 jours calendaires après réception du Bon de Commande	
LIEU DE LIVRAISON :	Bureau du Projet PACEOR à Bujumbura, sis en Rohero I, Avenue de la Grèce N°2	
LE POUVOIR ADJUDICATEUR ACQUIERT LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE NÉS, MIS AU POINT OU UTILISÉS À L'OCCASION DE L'EXÉCUTION DU MARCHÉ :	OUI	
LE FOURNISSEUR EST TENU D'ASSURER L'ENTRETIEN ET D'EFFECTUER TOUTES LES RÉPARATIONS NÉCESSAIRES POUR MAINTENIR LES FOURNITURES EN BON ÉTAT PENDANT TOUTE LA DURÉE DU MARCHÉ :	OUI, UNE GARANTIE DE 12 MOIS CONTRE LES DÉFAUTS DE FABRICATION	

## **3 Dispositions contractuelles générales**

### **3.1 Généralités**

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de services/fournitures passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

### **3.2 Conformité de l'exécution**

Les services/fournitures doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

### **3.3 Amende pour retard**

Tout dépassement du délai d'exécution/de livraison, et ce pour quelque cause que ce soit, peut entraîner par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard de livraison de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.

En cas de retard excessif, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande de prix et de faire exécuter les prestations/livrer les biens par un autre prestataire/fournisseur. Le surcoût éventuel est à charge du prestataire/fournisseur défaillant.

### **3.4 Réception**

#### **Fournitures :**

Il sera procédé à une réception complète au lieu de livraison sans réception partielle au lieu de production.

La réception provisoire s'effectue complètement au lieu de livraison. Pour examiner et tester les fournitures ainsi que pour notifier sa décision d'acceptation ou de refus, le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de trente jours.

Le délai prend cours le lendemain du jour d'arrivée des fournitures au lieu de livraison, pour autant que le pouvoir adjudicateur soit mis en possession du bordereau ou de la facture.

#### **Services :**

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification maximum de trente jours à compter de la fin de la réalisation des services à réceptionner et en notifier le résultat au prestataire de services.

### **3.5 Facturation et paiement**

Les factures sont établies en un seul exemplaire et respectent les prescriptions mentionnées dans le bon de commande/lettre de commande.

La facture est envoyée à l'adresse mentionnée dans le bon de commande/lettre de commande.

Les factures conformément établies et non contestées sont payées dans un délai de 30 jours de calendrier à compter de la réception des services/biens.

### **3.6 Exonération de TVA**

En fonction de la Convention Spécifique du Projet dans le cadre duquel les services/fournitures sont demandées, Enabel est oui ou non dispensée de payer la TVA locale sur les services/fournitures.

### **3.7 Assurances**

Le prestataire de services est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution du présent marché, en particulier les assurances « responsabilité civile » et « accidents de travail », et cela pendant toute la durée de la mission.

Le prestataire de services transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des polices d'assurances auxquelles le prestataire a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

### **3.8 Droits de propriété intellectuelle**

Sauf disposition contraire dans les documents du marché, lorsque l'objet de celui-ci consiste en la création, la fabrication ou le développement de dessins et modèles, de signes distinctifs, le pouvoir adjudicateur en acquiert la propriété intellectuelle, ainsi que le droit de les déposer, de les faire enregistrer et de les faire protéger.

En ce qui concerne les noms de domaine créés à l'occasion d'un marché, le pouvoir adjudicateur acquiert également le droit de les enregistrer et de les protéger, sauf disposition contraire dans les documents du marché.

Lorsque le pouvoir adjudicateur n'acquiert pas les droits de propriété intellectuelle, il obtient une licence d'exploitation des résultats protégés par le droit de la propriété intellectuelle pour les modes d'exploitation mentionnés dans les documents du marché.

Le prestataire doit défendre le Pouvoir Adjudicateur contre tout recours de tiers pour violation des droits de propriété intellectuelle afférents aux biens ou services fournis.

Le prestataire doit, sans limitation de montant, prendre à son compte tous les paiements de dommages et intérêts, frais et dépenses qui en découlent et qui seraient mis à charge du Pouvoir Adjudicateur au terme d'une décision judiciaire rendue sur un tel recours, pour autant que le prestataire ait un droit de regard sur les moyens de défense ainsi que sur les négociations entreprises en vue d'un règlement amiable.

### **3.9 Obligation de confidentialité**

Le prestataire est lié par un devoir de réserve concernant les informations dont il a connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le prestataire prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, la règlementation GDPR est d'application.

### **3.10 Gestion des plaintes et tribunaux compétents**

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le prestataire, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le prestataire peut demander une médiation à l'adresse email [complaints@enabel.be](mailto:complaints@enabel.be) cfr. <https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes>.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

## 4 Annexes

### 4.1 Annexe 1 : Termes de références

#### 1. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Actuellement, Enabel met en œuvre 4 interventions dans le secteur de l’Agriculture et de l’environnement qui sont (1) le projet Système Alimentaire Durable financé par le Royaume de Belgique et qui rentre dans le cadre du Programme indicatif de la Coopération Belgo Burundaise, (2) le Projet PACECOR qui fait partie du Programme DUKINGIRE IBIDUKIKIJE, (3) le projet NATURAFRICA et (4) DÉSIRA+, tous les trois financés par l’Union Européenne.

Pour une meilleure gestion de ressource, une harmonisation des approches et surtout une facilitation de la visibilité des réalisations et du partenariat avec le Ministère de l’Environnement, de l’Agriculture et de l’Elevage, une stratégie de mutualisation des ressources est en cours de construction au sein de l’Enabel en fonction des compétences disponibles actuellement et à venir. Ce processus permettra également de mutualiser les marchés afin de réduire sensiblement la sollicitation des services de contractualisation.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d’Appui à la Conservation des ECOsystèmes du bassin hydrographique de la Rusizi au Burundi (PACECOR), dans sa composante 2 « Restauration et protection des terres et des ressources en eau », et du projet NaturAfrica dans sa composante 01 « Soutenir l’agroforesterie et les pratiques agricoles et forestières durables », de même que du Projet SysAD, Enabel entend encourager la mise en place d’une agriculture familiale durable avec un accent important sur les pratiques agroécologiques et les mécanismes de restauration et de gestion intégrée des terres et des ressources en eau, avec comme porte d’entrée les « Champs Ecoles Paysans Intégrés » (CEPI).

Le projet PACECOR, axé sur la conservation du bassin de la rivière Rusizi, offre des enseignements précieux et des possibilités de synergies et de collaboration. Ces activités autour de la Kibira se concentrent dans le bassin de la Nyamagana. L’action NaturAfrica Nyungwe-Kibira coordonnera avec PACECOR les stratégies liées à la conservation de la biodiversité, à la protection des services écosystémiques et à la gestion communautaire des ressources naturelles au sein du bassin de la Mpanda. La composante 2 du PACECOR en son produit 2.2 intitulé: «Les pratiques des ménages concernant la gestion et l’exploitation intégrée des agroécosystèmes sont améliorées », PACECOR poursuit les objectifs suivants :

- Promotion des pratiques agroécologiques durables et résilientes
- Vulgarisation des modalités de production d'énergie et des technologies de cuisson propre

PACECOR, dans sa composante 2 « Restauration et protection des terres et des ressources en eau » Enabel entend encourager la mise en place d’une agriculture familiale durable avec un accent important sur les pratiques agroécologiques et les mécanismes de restauration et de gestion intégrée des terres et des ressources en eau avec comme porte d’entrée les Champs Ecoles Paysans Intégrés. A ce titre, PACECOR a mis en place pour la saison 2025A, 35 sites de formation CEPI sur 175 ha regroupant 32 facilitateurs, 1159 producteurs dont 504 femmes dans les 11 collines à savoir : Ruhororo, Gasebeyi, Kibande, Gitukura, Mukoma, Kabere, Rushiha, Nyagaseke, Mayuki, Nyarusebeyi et Buhoro.

En saison 2026A, PACECOR a mis en place 45 CEPI sur une superficie de 293,3 ha dans les collines de Bwayi, Marumpu et Mugina (zone Rugajo) et Kiramira1, Kiramira2, Ruvumera et Rusororo (Zone Kiramira) dans commune de Mugina. Dans la commune Bubanza, NaturAfrica a mis en place 22 CEPI sur une superficie de 114,25 ha dans les collines de Muyebe, Masare, Ruvyimvy, Mpishi. Ces champs multithématiques seront composés de champs de haricots bio fortifiés, maïs, soja, bananier, Patate Douce à Chair Orange (PDCO) et des fruitiers

Les communes de Mugina, Cibitoke et Bubanza, zone d'intervention du PACECOR et NaturAfrica, est une zone à forte pluviométrie. Dans les études de diagnostic participatif conduites par SHER commanditées par Enabel/PACECOR, il ressort que dans la zone il y a forte présence de maladies fongiques, forte présence aussi des attaques des Chenilles légionnaires, et autres ravageurs des cultures en champs et dans le stockage.

La tendance générale observée au niveau des producteurs agricoles de Mabayi est de maximiser les productions sans toutefois analyser les répercussions sur l'environnement et la santé humaine. En effet, pour satisfaire la demande croissante et faire face aux divers facteurs de pertes de récolte, **les producteurs de Mugina, Cibitoke et Bubanza font une utilisation abusive de pesticides**. Ces produits, très nombreux sur les marchés, sont largement utilisés en « cocktail » (mélange), et bien souvent ne sont pas autorisés et constituent des facteurs de risques aggravant pour l'environnement et la santé humaine. De plus, la majorité des producteurs négligent de se protéger lors de la pulvérisation et appliquent une dernière dose lors de la récolte pour favoriser la conservation des fruits sans se soucier de la durée de rémanence du produit.

Dans le cadre de la transition agroécologique, PACECOR et NaturAfrica vont recruter un consultant pour former les facilitateurs et les membres CEPI sur **l'utilisation des biopesticides efficaces contre les maladies et ravageurs des plantes et des denrées stockées**. Également lors des visites de suivi des réalisations de terrain, les bénéficiaires expriment un besoin de manque de pulvérisateurs et demande un appui en pulvérisateurs de solide et de meilleure qualité car il sera utilisé par 30 ménages (membres d'un seul CEPI). C'est dans cet optique que les présents TDRs sont élaborés pour appuyer les 103 CEPI en Pulvérisateurs à raison d'un pulvérisateur par CEPI. Il y aura aussi un pulvérisateur à mettre dans le centre de formation à Bubanza dans le cadre de la formation des facilitateurs.

Habituellement les biopesticides préparés dans le cadre de la lutte contre les maladies et ravageurs des plantes sont des « mixtures » qui présentent de fortes concentrations de matières en suspension composées de fines particules susceptibles de boucher rapidement les orifices de pulvérisation des appareillages classiquement utilisés pour les pesticides de synthèse (qui sont en général aisément solubles). Il est donc essentiel que les pulvérisateurs à acquérir dans le cadre du Programme Agri-Environnement soient parfaitement compatibles avec l'utilisation des biopesticides.

Les caractéristiques techniques de tels pulvérisateurs figurent plus bas dans ces TDR

**Tableau 1.** Collines d'intervention des projets PACECOR et NaturAfrica

<b>Province</b>	<b>Communes /Projet concerné</b>	<b>Zone</b>	<b>Colline</b>
<b>Bujumbura</b>	Mugina/PACECOR	Buhoro	Nyarusebeyi
			Mayuki
			Buhoro
		Mabayi	Kibande
			Gitukura
			Mukoma
			Kabere
			Nyagaseke
			Rushiha
		Ruhororo	Rhororo
			Gasebeyi
		Buseruko	Bwayi
			Marumpu
			Mugina
		Kiramira	Kiramira 1
			Kiramira 2
			Rusororo
			Ruvumera
		Muyebe	Muyebe
			Ruvyimvya
			Masare
			Musigati
	Région Imbo sysAD(10 pièces)		
	Region Bugesera SysAD(10 pièces)		

## 2. SPECIFICATIONS TECHNIQUES REQUISES

### a) PULVERISATEURS

- Le pulvérisateur doit être muni d'une bretelle à dos ;
- Pulvérisateur à dos **manuel à pression entretenue**.
- Capacité nominale : **16 à 20 litres**.
- Poids à vide inférieur à **compris entre 3.2 et 7.5 kg**.
- Fourniture d'un **kit de pièces de rechange** par pulvérisateur (joints, buses, clapets, filtres).
- Manuel d'utilisation en français.
- Pression de service : **1.5 à 4 bars** (ajustable selon le besoin).
- Flexible de pulvérisation : **1,2 à 1,5 mètre**, résistant aux produits chimiques.
- Fournie avec **au moins 2 types de buses interchangeables** :
  - Buse à cône creux (pour les insecticides),
  - Buse à jet plat (pour les herbicides ou désinfection de surfaces).
- Réservoir en **polyéthylène haute densité (PEHD)** résistant aux produits chimiques et aux UV.
- Indicateur de niveau visible sur le réservoir.
- Pompe à **levier latéral**, ambidextre (utilisable à droite ou à gauche).
- Lance en acier inoxydable ou en fibre de verre d'une longueur minimale de 50 cm.
- Dispositif de **soupape de sécurité** limitant la pression maximale.
- Chaque pulvérisateur livré prêt à l'emploi avec tous les accessoires.
- Emballage individuel robuste, mentionnant la marque, le modèle, la capacité, le pays d'origine et le numéro de lot.
- Garantie minimale : **12 mois** contre les défauts de fabrication.
- Poignée ergonomique avec **verrouillage de pulvérisation**.

### b) Balance à suspendre

- Crochet supérieur et leur anneau inférieur en acier durable pour accrocher et suspendre des objets.
- Modèles mécaniques ou numériques
- Unité de mesures en Kg
- Corps en plastique ou en aluminium.
- Disposant d'une vis pour ajuster facilement la mise à zéro.
- **La capacité de pesage** : La charge maximale que la balance peut supporter entre 10 et 50 kg

### c) Rouleaux de balise

- Longueur (souvent 100 m ou 500 m)
- Largeur compris entre 50 mm et 75 mm
- Couleur rouge et blanc en bande successives
- Matériau en polyéthylène (PE), un plastique résistant aux intempéries et à l'usure, souvent utilisé pour les chantiers et les événements.

**3. Quantités à livrer (Pulvérisateurs, Balances à suspendre et Rouleau de Balise**

Lieu d'utilisation	Libellé	Quantités à livrer
<b>I. Pulvérisateurs</b>		
Haut BV de Nyamagane (Anciens CEPI)	Pulvérisateurs	35
Moyen BV de la Nyamagana (CEPI Nouveaux)	Pulvérisateurs	45
Haut BV de la Mpanda (NaturAfrica)	Pulvérisateurs	22
Région Imbo/SysAD	Pulvérisateurs	10
Région Bugesera/SysAD	Pulvérisateurs	10
<b>Total</b>	<b>Pulvérisateurs</b>	<b>122</b>
<b>II. Balances à Suspendre</b>		
Haut BV de Nyamagane (Anciens CEPI)	Balances	11
Moyen BV de la Nyamagana (CEPI Nouveaux)	Balances	10
Haut BV de la Mpanda (NaturAfrica)	Balances	9
Région Imbo/SysAD	Balances	10
Région Bugesera/SysAD	Balances	10
<b>Total</b>	<b>Balances</b>	<b>50</b>
<b>III. Rouleaux de balise de 100 m linéaire (Rouge-Blanc)</b>		
Haut BV de Nyamagane (Anciens CEPI)	Rouleaux	35
Moyen BV de la Nyamagana (CEPI Nouveaux)	Rouleaux	41
Haut BV de la Mpanda (NaturAfrica)	Rouleaux	20
Région Imbo/SysAD	Rouleaux	25
Région Bugesera/SysAD	Rouleaux	25
<b>Total</b>	<b>Rouleaux</b>	<b>146</b>

#### **4. Dépôt des offres**

Le présent marché est en un seul lot indivisible.

En déposant l'offre le soumissionnaire devra fournir un échantillon pour chaque article qui sera validé par les représentants de l'Enabel. Une offre originale signée et datée, sous pli fermé, est à déposer à l'adresse ci-après : ROHERO 1, Avenue de la Grèce N°2 au secrétariat du PACECOR. Il serait très utile que le staff soit renforcé par une personne externe ayant des compétences avérées dans la vérification de la qualité de pulvérisateur

#### **5. Lieux de Livraison**

Les articles seront livrés à Bujumbura au Bureau du Projet PACEOR à Bujumbura, sis en Rohero I, Avenue de la Grèce N°2 . Ces fournitures seront transmises aux utilisateurs via les véhicules d'Enabel qui font les déplacements entre Bujumbura et le terrain.

#### **6. Réception**

La réception sera réalisée par une équipe du staff de l'Enabel mise en place par l'IM du projet PACECOR. Cette équipe devrait être renforcée par une personne externe du projet qui a des connaissances +/- avancées dans l'utilisation des pulvérisateurs.

#### **7. Délais d'exécution**

Le marché sera exécuté et finalisé au plus dans 30 jours suivant la réception du Bon de Commande.

#### **8. Modalité de paiement**

Le paiement sera fait sur base de la présentation d'une facture adressée à la coordination du Projet PACECOR accompagnée d'un bordereau de livraison signé par le réceptionniste de ces fournitures. La facture devra indiquer l'adresse bancaire de payement et y sera annexée le RIB délivré par sa banque.

#### **9. Evaluation des offres sur base des critères de sélection**

Seule l'offre technique répondant aux spécifications décrites au point 2 des présents TDRs sera sélectionnée pour une analyse financière :

#### **PULVERISATEURS**

Nº	Spécifications	Commentaires/Observations
1	Le pulvérisateur doit être muni d'une bretelle à dos	
2	Pulvérisateur à dos <b>manuel à pression entretenu</b> .	
3	Capacité nominale : <b>16 à 20 litres</b>	
4	Poids à vide inférieur à <b>compris entre 3.2 et 7.5 kg</b>	
5	Fourniture d'un <b>kit de pièces de recharge</b> par pulvérisateur (joints, buses, clapets, filtres).	
6	Manuel d'utilisation en français	
7	Pression de service : <b>1.5 à 4 bars</b> (ajustable selon le besoin).	
8		

	Flexible de pulvérisation : <b>1,2 à 1,5 mètre</b> , résistant aux produits chimiques.	
9	Fournie avec <b>au moins 2 types de buses interchangeables</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Buse à cône creux (pour les insecticides),</li> <li>○ Buse à jet plat (pour les herbicides ou désinfection de surfaces).</li> </ul>	
9	Réservoir en <b>polyéthylène haute densité (PEHD)</b> résistant aux produits chimiques et aux UV	
10	Indicateur de niveau visible sur le réservoir.	
11	Pompe à <b>levier latéral</b> , ambidextre (utilisable à droite ou à gauche).	
12	Lance en acier inoxydable ou en fibre de verre d'une longueur minimale de 50 cm.	
13	Dispositif de <b>soupape de sécurité</b> limitant la pression maximale.	
14	Chaque pulvérisateur livré prêt à l'emploi avec tous les accessoires.	
15	Emballage individuel robuste, mentionnant la marque, le modèle, la capacité, le pays d'origine et le numéro de lot.	
16	Poignée ergonomique avec <b>verrouillage de pulvérisation</b> .	
	<b>Décision</b>	

### Balance à suspendre

N°	Spécifications	Commentaires/Observations
1	Crochet supérieur et leur anneau inférieur en acier durable pour accrocher et suspendre des objets.	
2	Modèles mécaniques ou numériques	
3	Unité de mesures en Kg	
4	Corps en plastique ou en aluminium.	
5	Disposant d'une vis pour ajuster facilement la mise à zéro.	
6	<b>La capacité de pesage</b> : La charge maximale que la balance peut supporter entre 10 et 50 kg	

	<b>Décision</b>	
--	-----------------	--

## Rouleaux de balise

N°	Spécifications	Commentaires/Observations
1	Longueur (souvent 100 m ou 500 m)	
2	Largeur compris entre 50 mm et 75 mm	
3	Couleur rouge et blanc en bande successives	
4	Matériau en polyéthylène (PE), un plastique résistant aux intempéries et à l'usure, souvent utilisé pour les chantiers et les événements	
	<b>Décision</b>	

## 10. Evaluation des offres sur base des critères d'attribution

Comme mentionné dans ces TDRs, les offres seront déposées avec des échantillons. Les offres répondants à aux spécifications techniques ci-haut citées et dont les échantillons seront validés par la commission d'analyse passera à l'étape d'analyse financière.

### Le marché sera attribué au soumissionnaire dont :

- ✓ L'offre technique réponde bien aux spécifications techniques
- ✓ L'échantillon a été validée par la commission d'analyse
- ✓ L'offre financière est la plus avantageuse

## 4.2 Annexe 2 : Fiche d'identification

Le soumissionnaire est invité à remplir une des fiches d'identification ci-dessous selon qu'il est une personne physique, personne morale ou acteur public-entité publique.

## Fiche d'identification personne physique

Cette fiche doit être complétée, signée et être accompagnée d'une photocopie lisible du document d'identité

Veuillez remplir le formulaire en LETTRES CAPITALES et en CARACTÈRES LATINS.

I. DONNEES PERSONNELLES	
NOM(S) DE FAMILLE <i>comme indiqué sur le document officiel</i>	
PRENOM(S) <i>comme indiqué sur le document officiel</i>	
DATE DE NAISSANCE <i>(JJ/MM/AAAA)</i>	
LIEU DE NAISSANCE <i>(ville, village)</i>	
TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITE <i>(carte d'identité, passeport, permis de conduire, autre)</i>	
PAYS EMETTEUR	
NUMERO DU DOCUMENT D'IDENTITE	
ADRESSE (permanente) <i>Rue+ boite postale Code postal Ville, Région/Province Pays</i>	
NUMERO DE TELEPHONE	
E-MAIL	
II. DONNEES COMMERCIALES	

<b>VEUILLEZ PRECISER VOTRE STATUT :</b>	<input type="checkbox"/> Indépendant dûment enregistré  <input type="checkbox"/> Indépendant non enregistré (sans formalisation officielle)  <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :  .....  .....
<b>NUMERO D'ENREGISTREMENT (si applicable)</b>	

<b>NUMERO DE TVA (si applicable)</b>	
<b>LIEU D'ENREGISTREMENT (si applicable)</b>	
<b>PAYS</b>	

<b>DATE</b> <i>(JJ/MM/AAAA)</i>	<b>SIGNATURE</b>
------------------------------------	------------------

## **Fiche d'identification personne morale**

Il est obligatoire de fournir cette fiche complétée, signée et accompagnée d'une copie des documents officiels (Statuts , registre(s) de commerce, extrait de la publication au journal officiel ou encore immatriculation à la TVA justifiant les données indiquées)

Veuillez remplir le formulaire en LETTRES CAPITALES et en CARACTÈRES LATINS.

### **ENTITÉ DE DROIT PRIVÉ/PUBLIC AYANT UNE FORME JURIDIQUE**

NOM OFFICIEL <i>comme indiqué sur le document officiel</i>	
NOM COMMERCIAL <i>(si différent du nom officiel)</i>	
ABREVIATION <i>(si applicable)</i>	
FORME JURIDIQUE	
TYPE D'ORGANISATION <i>(biffer la mention inutile)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A BUT DE LUCRE</li> <li>- SANS BUT DE LUCRE</li> <li>- ONG</li> </ul>
NUMERO DE REGISTRE PRINCIPAL	
NUMERO DE REGISTRE SECONDAIRE <i>(si applicable)</i>	
LIEU DE L'ENREGISTREMENT <i>Ville Pays</i>	
DATE DE L'ENREGISTREMENT <i>(JJ/MM/AAAA)</i>	
NUMERO DE TVA	
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL <i>Rue+ boite postale Code postal</i>	

<i>Ville, Région/Province Pays</i>	
NUMERO DE TELEPHONE	
E-MAIL	

DATE <i>(JJ/MM/AAAA)</i>	SIGNATURE DU REPRESENTANT AUTORISE
-----------------------------	------------------------------------



## Fiche d'identification acteur public - entité publique

Il convient de fournir cette fiche complétée, signée et accompagnée d'une copie des documents officiels (résolution, loi, registre(s) de commerce, journal officiel, immatriculation à la tva...) justifiant les données indiquées.

Veuillez remplir le formulaire en LETTRES CAPITALES et en CARACTÈRES LATINS

NOM OFFICIEL <i>comme indiqué sur le document officiel</i>	
ABREVIATION <i>(si applicable)</i>	
FORME JURIDIQUE	
NUMERO DE REGISTRE PRINCIPAL	
NUMERO DE REGISTRE SECONDAIRE <i>(si applicable)</i>	
LIEU DE L'ENREGISTREMENT <i>Ville Pays</i>	
DATE DE L'ENREGISTREMENT <i>(JJ/MM/AAAA)</i>	
NUMERO DE TVA	
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL <i>Rue+ boite postale Code postal Ville, Région/Province Pays</i>	
NUMERO DE TELEPHONE	
E-MAIL	

### 4.3 Annexe 3 : Formulaire d'offre – prix

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDRs et conditions d'exécution du présent marché « **Fourniture des pulvérisateurs, balances à suspendre et rouleaux de balise** » et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

N°	Désignation	Unité	Quantité	PU/Euro	PT/Euro
1	Pulvérisateur	Pièce	122		
2	Balance à suspendre	Pièce	50		
3	Rouleau de balise de 100 m	Rouleau	146		
<b>Total HTVA</b>					
<b>TVA</b>					
<b>Total TVAC</b>					

#### 4.4 Annexe 4 : Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion



#### Déclaration sur l'honneur - critères d'exclusion obligatoires

Par la présente, [je/nous], [NOM(s) et PRENOM(s)], agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal(e)/ légaux de [nom du soumissionnaire /bénéficiaire/partenaire/cocontractant], ci-après dénommé la “contrepartie”, déclare que/ déclarons que \*:

\*Veuillez cocher les cases correspondantes pour confirmer chaque situation

- Y **la contrepartie ou l'un de ses dirigeants n'a fait l'objet d'aucune condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes :**
- a. participation à une organisation criminelle ;
  - b. corruption;
  - c. fraude;
  - d. infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ;
  - e. blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ;
  - f. travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ;
  - g. occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ;
  - h. la création de sociétés offshore.
- Y **la contrepartie satisfait à ses obligations relatives au paiement d'impôts, de taxes et de cotisations de sécurité sociale pour un montant de plus de 3.000 €, sauf si elle peut démontrer qu'elle détient à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou plusieurs créances certaines, exigibles et libres de tout engagement envers des tiers, pour un montant au moins égal à celui pour lequel elle est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.**
- Y **la contrepartie n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;**

**la contrepartie n'a commis aucune faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité.** Sont notamment considérées comme une faute professionnelle grave :

- a. une infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels;
- b. une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption ;

- c. une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation locale applicable relative au harcèlement sexuel au travail
- d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
- e. Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence ;
- f. La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

**En matière de conflit d'intérêts :**

*Veuillez cocher la situation applicable*

- la contrepartie ou un de ses dirigeants ne se trouve dans aucune situation actuelle ou potentielle de conflit d'intérêts et n'entretient de relation d'affaires ou familiale, réelle ou potentielle, et ne paraît pas raisonnablement comme telle, avec un membre du conseil d'administration d'Enabel ou d'un membre de son personnel, ou toute autre personne qui a été ou pourrait raisonnablement être directement ou indirectement impliquée dans (i) la préparation du dossier d'appel d'offres, d'appel à proposition ou de tout autre contrat, (ii) la procédure de sélection, ou (iii) l'exécution du marché, du subside ou du contrat.

**ou**

- la contrepartie informe Enabel de tout conflit d'intérêts réels, potentiels ou raisonnablement perçus, susceptible d'affecter, ou pouvant raisonnablement être perçu comme susceptible d'affecter, l'impartialité dans le cadre de la procédure de passation de marché, d'octroi d'un subside ou de tout autre contrat, y compris la procédure de sélection et l'exécution de ceux-ci..
- Une description détaillée de tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perçu, incluant leur nature et les personnes impliquées, sera annexée à la présente déclaration.**

- la contrepartie ne s'est rendue coupable d'aucune défaillance importante ou persistante constatée lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombaît dans le cadre d'un contrat antérieur passé avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable.**

- la contrepartie atteste qu'aucune mesure restrictive n'a été prise à l'encontre de la contrepartie dans l'objectif de mettre fin aux violations de la paix et sécurité internationales comme le terrorisme, les violations des droits de l'homme, la déstabilisation des États souverains et la prolifération d'armes de destruction massive.**

- la contrepartie ne figure pas sur une liste de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne, la Belgique et la France à des sanctions financières :**

Pour **les Nations Unies**, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>

Pour **l'Union européenne**, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante <https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europe%C3%A9ennes-ue>

<https://data.europa.eu/data/datasets/consolidated-list-of-persons-groups-and-entities-subject-to-eu-financial-sanctions?locale=fr>

[https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive\\_measures-2017-01-17-clean.pdf](https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf) Pour la **Belgique** :

<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-financieres-nationales-la-liste-nationale>

[ajouter en fonction des exigences supplémentaires éventuelles du bailleur]

**[Je m'engage/ Nous nous engageons]** à communiquer sans délai à Enabel tout changement de situation au regard des points qui précèdent, y compris en cas de toute mesure de sanction ou d'embargo adoptée par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la Belgique et **la France** intervenu suite à notre signature de la présente Déclaration.

Fait à [indiquer le lieu], le [DATE]

Nom(s) du (des) soussigné(s) et signature(s)